

Justificatif généré le 24/01/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 24/01/2024
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/720283
N° d'annonce : 720283

SOCIETE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT DES TECHNIQUES MEDICALES

Société par actions simplifiée au capital de 30.000 €

Siège social : 26 rue Armengaud 92210 SAINT-CLOUD

338 574 627 R.C.S. Nanterre

Un traité de fusion simplifiée en date du 30 juin 2023, établi entre la société B. BRAUN AVITUM FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 5.000.000 euros, siège social : 26 rue Armengaud - 92210 Saint-Cloud, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 443 357 702 et la SOCIETE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT DES TECHNIQUES MEDICALES, traité mentionnant et décrivant les apports effectués par la société absorbée, a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Nanterre au nom des deux sociétés participant à la fusion simplifiée le 24 novembre 2023, ces sociétés dépendant du même tribunal de commerce.

Selon les dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, l'associé unique de la société absorbante n'a pas été réunie pour approuver la fusion simplifiée.

Le traité de fusion simplifiée a fait l'objet d'une publication au BODACC du 27 novembre 2023 et aucune opposition n'a été effectuée dans le délai légal de 30 jours de la parution de cet avis. La fusion simplifiée est donc devenue définitive le 1er janvier 2024 à 00h00.

La société B. Braun Avitum France détenant la totalité des actions de la SOCIETE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT DES TECHNIQUES MEDICALES avant la date de dépôt du traité de fusion simplifiée au greffe, la société absorbée a été dissoute de plein droit sans liquidation, à la date du 1er janvier 2024 à 00h00. Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeQvFX7ma

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeQvFX7ma>



EURO-QUALITY SYSTEM

